

Arras, le 20 septembre 2019

Lancement des travaux de la phase 2 du front de mer et de la cité provisoire du Dragon de Calais

Fabien SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais, participe, ce vendredi 20 septembre, aux côtés de Natacha BOUCHART, Maire de Calais, au lancement des travaux de la phase 2 du front de mer et de la cité provisoire du Dragon de Calais.

Inscrites au contrat de développement territorial du calaisis, signé le 13 novembre 2015 et avenant au contrat de plan Etat-Région (CPER) Nord-Pas-de-Calais, la redynamisation du front de mer, alliée à la déambulation prochaine du Dragon de Calais, doivent permettre de renforcer l'attractivité de ce territoire.

Le Président de la République, lors de son déplacement à Calais le 16 janvier 2018, s'était montré ouvert au soutien financier de l'État pour ces deux projets d'envergure.

Fabien SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais, se félicite que ces opérations ambitieuses ont pu être accompagnées par l'État à hauteur **de 5,5M€ pour le Dragon et les projets connexes, ainsi qu'à hauteur de 20,5M€ pour la rénovation du front de mer.**

Ce projet de requalification, porté par la ville de Calais, consiste en l'aménagement des espaces urbains pour ce secteur stratégique de la ville, situé entre la place, le port et le centre-ville.

Son attractivité sera accentuée avec le projet urbain et artistique incarné par le Dragon de Calais et porté par l'artiste François Delarozière et sa compagnie La Machine, grâce à la déambulation d'équipements mobiles et articulés dans la ville.

L'État financera la cité provisoire du Dragon à hauteur de 80 % (1,279M€) et le front de mer - phase 2 à hauteur de 53% (11,9M€) grâce au FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).